Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 9

Artikel: A propos de fortifications
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185693

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 9 Samedi 28 Février 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

A propos de fortifications.

Et moi aussi je suis pour des forts de barrage..... contre l'invasion des fonctionnaires fédéraux.

Que de confédérés, en effet, qui n'ont qu'un désir : être inspecteur, commissaire, rapporteur de n'importe quoi, afin d'avoir leur nom inscrit dans les fameux et cœtera du grand livre fédéral ! Etre couché dans les et cœtera ; émarger largement dans cette mystérieuse colonne ; avoir une place qui permette à l'élu de faire mijoter ses petites affaires personnelles au coin du foyer officiel ; voilà le but vers lequel tendent tous les malheureux fruits secs de la politique, qui pullulent dans le parti des sauveurs du peuple. A les voir suspendus aux mamelles fédérales qu'ils pressent avec une avidité toujours croissante, il semble qu'en fait de fortifications, il s'agit bien plus de places fortement rétribuées que de places fortement défendues.

Soyez-en sûrs, on aura bien soin de ménager dans ces futures forteresses de nombreux et confortables réduits pour des inspecteurs qui viendront s'y mettre à l'abri des misères du temps et organiser leur défense contre la dent du sort. Ils s'arrangeront pour y attendre en paix les armées étrangères qu'on nous montre aujourd'hui bouclant leur ceinturon pour franchir la frontière.

Aux fortifications, ceux qui n'ont pu trouver leur pain dans la loi sur les fabriques ; ceux qui ne pourront se caser dans les remèdes secrets ; ceux à qui les allumettes ne promettent rien !

Et puis le complément indispensable des fortifications, c'est une marine ! Oh ! bateliers d'Ouchy, une larme de joie dans votre sein ! Ce sont des corvettes ! des canonnières ! des bateaux torpilles ! Et, comme couronnement, c'est..... ce fameux amiral suisse dont la venue est déjà signalée dans l'Apocalypse !

Heureux contribuables, vous aime-t-on assez ! que de soins, que d'attentions délicates, que de précautions ! Mais, hélas ! la Confédération me rappelle ce gastronome folâtre de la fable qui dévorait ses enfants pour leur conserver un père. Quand nous serons prêts pour la défense, nous serons morts écrasés sous le poids des impôts.

Seuls les inspecteurs fédéraux seront là, mais trop gras pour la lutte !

Un curieux partage.

Les héritiers d'un marchand de chevaux étaient réunis, sous la présidence du Juge de Paix, pour le partage des biens, consistant, entr'autres, en 17 chevaux. Par testament, la moitié de ces chevaux était donnée à A, le tiers à B, et le neuvième à C ; donc 8 $^1/_2$ à A, 5 $^2/_3$ à B, 1 $^8/_9$ à C. On conçoit l'embarras des héritiers en présence de ces fractions de chevaux ; aussi les propositions succédaient aux propositions, et l'on allait arriver à la nuit, sans avoir pu terminer, lorsque tout à coup, le Juge, la figure rayonnante, s'écrie : « Allez chercher ma grise, je la joins à la masse ; nous aurons alors 18 chevaux, et nous pourrons opérer le partage. »

Les paysans n'en pouvaient croire leurs oreilles : Comment, M. le Juge vous nous donnez votre jument !... eh bien respect à vous !...

— Attendez, attendez, mes amis, leur dit le magistrat, vous me remercierez quand nous aurons terminé.

Puis, effectuant le partage, il donna à A, les neuf premiers chevaux, moitié de 18 ; — à B, les six suivants, tiers de 18 ; — à C, les deux autres, $^1/_9$ de 18.

« Comme ma grise, ajouta le Juge, reste en surplus, je la remmène, et au revoir ».

Les assistants, après avoir vu la grise rentrer dans son écurie, se demandèrent comment le partage était devenu possible, d'impossible qu'il était, sans que le Juge ait rien changé à la masse. Nous laissons à nos lecteurs le soin de leur répondre.

H. K.

Le treizième.

Un grand farceur, l'autre jour, m'a conté
Une aventure singulière.
Je veux transmettre à la postérité
Cette belle et rare matière.
Monsieur Grâpin, citoyen lausannois,
Homme riche et cossu, mais non des plus courtois,
Reçut un matin la visite
De son fermier Jeannot. C'était la fin d'un mois.
Jeannot, serviteur émérite,
Exact comme un banquier, payait comme un changeur.
Mons Grapin déjeunait, quand vint l'agriculteur.
On l'introduit pourtant. De la table il approche ;
Il tire ses écus d'une vieille sacoche.
— C'est très bien, dit Grapin. Jeannot, asseyez-vous ;
Vous avez déjeuné, je pense ;
A la campagne on est plus matineux que nous.